Prenez note des délais de traitement.

Date _____ Heure _____

Agent _____

Bureau des permis et de l'inspection

Sur place
405, avenue Ogilvy, bureau 111

Du lundi au vendredi
De 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30

Par téléphone
514 868-3509
ou le 311

ville.montreal.qc.ca/vsp

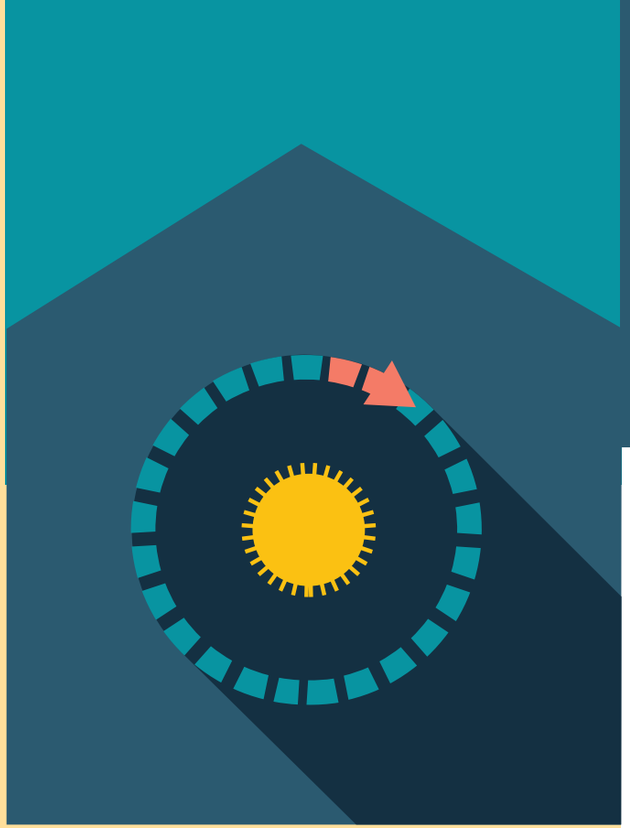

DEMANDES DE PERMIS

AIDE-MÉMOIRE

Villeray
Saint-Michel
Parc-Extension
Montréal

Voici un aide-mémoire pour vous permettre de bien amorcer un projet de construction, de réfection ou d'installation requérant l'autorisation de votre arrondissement. Vous y trouverez la liste et les prix des permis qui vous sont nécessaires, que votre projet soit petit ou grand.

Faciliter le traitement et réduire les délais

Assurez-vous de remettre tous les documents requis au moment du dépôt de la demande de permis. Ceci permet de faciliter le traitement de la demande et de réduire les délais d'émission de permis.

Lors de l'analyse de votre demande, des documents additionnels pourraient être requis.

Tout plan doit être à l'échelle et remis en deux exemplaires.

La valeur estimée des travaux de construction ou d'agrandissement d'un bâtiment ne doit pas être inférieure aux coûts unitaires prévus au Règlement sur les tarifs :

- 1 279 $/m² pour des travaux résidentiels
- 1 522 $/m² pour des travaux commerciaux
- 985 $/m² pour des travaux industriels
- 1 867 $/m² pour des travaux institutionnels

1. PERMIS DE TRANSFORMATION
   9,80 $ par tranche de 1 000 $ d'évaluation des travaux
   Frais minimums de 140 $ pour une transformation résidentielle et de 414 $ pour une transformation commerciale, institutionnelle et industrielle
2. PERMIS DE CONSTRUCTION
   9,80 $ par tranche de 1 000 $ d'évaluation des travaux
   Frais minimums de 868 $ par logement

- ☐ Procuration du propriétaire autorisant la demande de permis
- ☐ Attestation des voisins autorisant les travaux
- ☐ Certificat de localisation
- ☐ Fiche bâtiment (formulaire de déclaration des travaux)
- ☐ Soumission détaillée des travaux
- ☐ Méthodologie de soutien du mur voisin lorsque contigu ou mitoyen
- ☐ Liste des matériaux utilisés
- ☐ Modèle des portes et fenêtres du fabricant

Plan d'architecture

- Effectué par un architecte ..... ☐
- Effectué par un professionnel ..... ☐

- ☐ Aménagement intérieur existant et projeté
- ☐ Élévation existante et projetée
- ☐ Coupe du bâtiment

Plan d'ingéniérie

- ☐ De structure
- ☐ D'installation de hotte commerciale (NFPA96)
- ☐ Mécanique
- ☐ Électrique
- ☐ Civil

Plan d'arpentage

- ☐ Plan du projet d'implantation
- ☐ Relevé géodésique
- ☐ Membranes des toits adjacents
- ☐ Niveau du sol et du trottoir
- ☐ Alignement de construction

Autres plans

- ☐ Plan sommaire de plomberie (équipement de plomberie, fosse de retenue, drain, clapet, branchements)
- ☐ Plan et élévation des escaliers/balcons/ marquises détaillé et réalisé à l'échelle avec précision
- ☐ Autres.....
  .....
  .....
  .....

Autres démarches réglementaires

Des frais additionnels peuvent s'appliquer.

- ☐ Avis préliminaire..... $
- ☐ PIIA..... $
- ☐ Dérogation mineure..... $
- ☐ Projet particulier (PPCMOI)..... $
- ☐ Permis de démolition..... $
- ☐ Permis de lotissement..... $
- ☐ Ajout d'un numéro d'immeuble (105 $ chacun)
- ☐ Frais de parc (% de la valeur marchande du terrain) et d'évaluation
- ☐ Désaffectation ou construction d'une entrée charretière (276 $/m²) (dépôt requis)
- ☐ Permis d'occupation temporaire du domaine public
- ☐ Permis d'occupation permanente du domaine public (frais d'étude et d'occupation/relevés techniques)
- ☐ Permis d'excavation du domaine public et de ses abords
- ☐ Permis de branchement d'aqueduc et d'égout, de rétention et de compteur d'eau
- ☐ Protection des arbres

3. PERMIS D'OCCUPATION

Frais d'étude : 260 $

- ☐ Procuration du propriétaire décrivant l'usage projeté
- ☐ Enregistrement de l'entreprise
- ☐ Plan-clé (localisation de l'établissement dans le bâtiment) avec la superficie du local
- ☐ Description des activités

Consultez la fiche Règlement sur le bruit pour connaître les dispositions réglementaires à respecter.

4. PERMIS D'ENSEIGNE

15,60 $/m² (frais minimums de 260 $/enseigne)

- ☐ Procuration du propriétaire autorisant l'installation
- ☐ Plan et description de l'enseigne comprenant l'image, le type, les dimensions, les matériaux, la distance du sol à l'enseigne et l'éclairage
- ☐ Plan d'élévation ou perspective du bâtiment montrant l'enseigne
- ☐ Superficie du local
- ☐ Largeur de la façade du local occupé
- ☐ Coût de l'enseigne
- ☐ Attestation d'un ingénieur, notamment lorsque l'enseigne est en saillie sur le domaine public
- ☐ Certificat de localisation
- ☐ Plan d'implantation de l'enseigne

5. CERTIFICAT D'ABATTAGE D'ARBRE*

52 $ par arbre pour un immeuble résidentiel
156 $ par arbre pour autre usage
Gratuit pour les arbres infestés par l'agrile du frêne

- ☐ Procuration du propriétaire autorisant l'abattage
- ☐ Certificat de localisation indiquant les arbres à abattre
- ☐ Essence de l'arbre et diamètre
- ☐ Plan d'un ingénieur forestier ou d'un professionnel en arboriculture
- ☐ Photos des arbres
- ☐ Raison de l'abattage
- ☐ Remplacement de l'arbre requis

* S'il s'agit d'un arbre situé sur le domaine public, veuillez vous adresser au Bureau Accès Montréal.

6. PERMIS DE PISCINE RÉSIDENTIELLE

Piscine hors-terre et spa de plus de 2000 L : 104 $
Piscine creusée : 416 $

- ☐ Plan d'aménagement existant et projeté (à l'échelle) localisant précisément : piscine, équipements, enceinte, accès, échelle, arbres, distance par rapport à l'immeuble, limite de terrain et cabanon
- ☐ Plan et élévation du patio d'accès (détaillé et réalisé à l'échelle avec précision)
- ☐ Certificat de localisation
- ☐ Description technique de la piscine et du patio

7. PERMIS POUR L'AMÉNAGEMENT D'UNE AIRE DE STATIONNEMENT

9,50 $ par tranche de 1 000 $ d'évaluation des travaux. Frais minimums de 156 $

- ☐ Certificat de localisation
- ☐ Plan du projet d'implantation existant et projeté (détaillé et réalisé à l'échelle avec précision)
- ☐ Plan d'aménagement paysager existant et projeté
- ☐ Soumission détaillée des travaux

8. PERMIS POUR UNE DÉPENDANCE

De 15 m² et plus : frais minimums de 218 $
De 25 m² et plus : frais minimums de 436 $

- ☐ Certificat de localisation
- ☐ Plan du projet d'implantation
- ☐ Plan de construction et d'élévation (détaillé et réalisé à l'échelle avec précision)
- ☐ Soumission détaillée des travaux
- ☐ Fiche bâtiment (formulaire de déclaration des travaux)

Évaluez vos frais d'étude.

_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____